

**Allocution du maire Pierre Charron
Présentation du budget 2019 de la Ville de Saint-Eustache
Conseil municipal
Le mercredi 12 décembre 2018**

Seule l'allocution prononcée fait foi

Mesdames et messieurs,

Bonsoir.

Pour la 10^e année consécutive, j'ai l'honneur de vous présenter les grandes lignes du budget de l'année à venir, et pour vous entretenir aussi des orientations, des projets et des mesures qu'il contient, qui visent à assurer notre avenir collectif et à préserver notre qualité de vie.

Je tiens à remercier d'emblée tous ceux et celles qui ont contribué à son élaboration, à commencer par les membres de la Commission des finances et de l'administration,

Mme Janique-A. Danis, présidente
Mme Nicole Carignan-Lefebvre, vice-présidente
M. Christian Bellemare, notre directeur général
M. François Bélanger, directeur-général-adjoint et directeur des services techniques
Mme Ginette Lacroix, trésorière
M. Bastien Morin, directeur des Services administratifs
Et M. Thierry Vallières, directeur du Service de police.

Je remercie bien sûr tous les membres du conseil, de leur support, de leur vision, et de leurs recommandations.

Et je tiens également à saluer et à remercier tous les directeurs, directrices et responsables de services, pour leur contribution à l'exercice budgétaire. C'est un privilège de pouvoir compter sur leur professionnalisme.

Je disais donc qu'il s'agit de ma 10^e présentation budgétaire.

Comme pour tous les budgets précédents, nous avons travaillé dans l'optique de générer de la prospérité, afin qu'elle profite aux familles, aux aînés et aux plus démunis d'entre nous, et de conserver un niveau de taxation respectueux de la capacité de payer des contribuables.

Ces priorités s'inscrivent clairement dans les grandes orientations de 2019.

Nous avons également en parallèle un autre objectif, et non le moindre. C'est de faire en sorte que la prospérité générée nous permette d'accélérer la mise en place de mesures pour protéger l'environnement.

Cette dernière question est sur toutes les lèvres présentement. On sent un éveil collectif. Personnellement, je m'en réjouis, car l'enjeu est capital et l'urgence, réelle.

À la lumière de cet énoncé, vous comprendrez mieux maintenant le thème que nous accolons au budget 209 : **Une économie plus forte. Une ville plus verte.**

Le développement économique et la protection de l'environnement ne doivent surtout pas être mis en opposition. Ces deux domaines peuvent évoluer en parallèle. Et doivent converger à toutes les fois où c'est possible.

J'aborde dès à présent la présentation des chiffres de l'année. Rassurez-vous, nous avons de bonnes nouvelles pour vous!

Débutons cette partie par le tableau des recettes et des dépenses. Le budget 2019 s'établit donc à 81 248 000 \$.

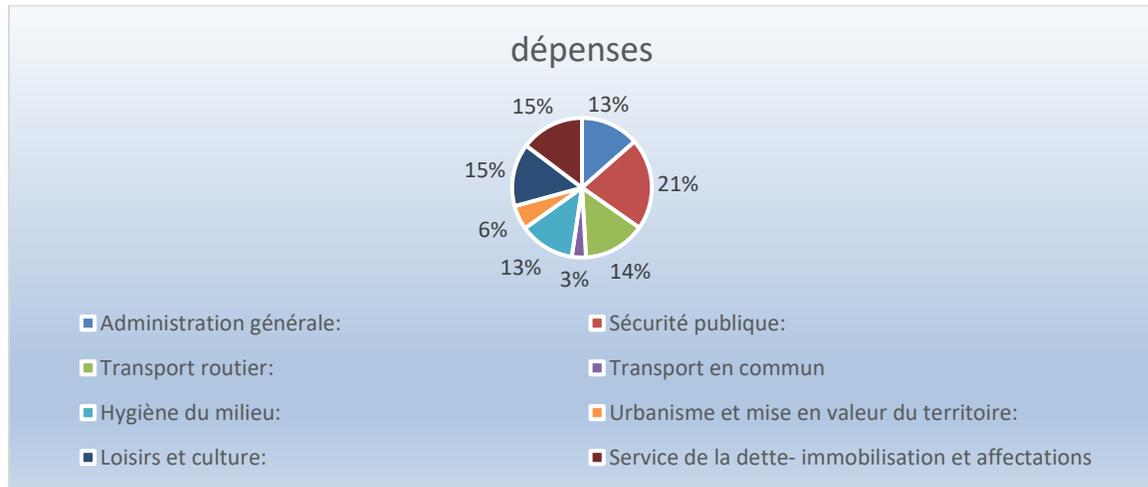
REVENUS

Taxes municipales	67 179 350 \$
Compensation tenant lieu de taxes:	1 421 920 \$
Services rendus aux organismes municipaux	1 385 410 \$
Autres services rendus:	2 286 210 \$
Autres recettes de sources locales:	7 353 270 \$
Transferts conditionnels:	1 621 840 \$
	81 248 000 \$

DÉPENSES

Administration générale:	10 983 720 \$
Sécurité publique:	17 222 990 \$
Transport routier:	11 670 190 \$
Transport en commun	2 661 190 \$
Hygiène du milieu:	10 400 590 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire:	3 670 610 \$
Contribution Montréal Métropolitain	869 600 \$
Loisirs et culture:	11 818 010 \$
Déboursés en immobilisations à même les recettes	202 350 \$
Service de la dette	12 629 320 \$
Affectations –autres financements	(880 570) \$
	81 248 000 \$

Ce montant est réparti de la manière suivante :



Vous remarquerez que le pourcentage consacré au service de la dette est raisonnable, pour un niveau de dette qui l'est aussi, d'ailleurs.

Notre dette est en effet bien contrôlée, il importe de le souligner.

Au 31 décembre 2017, elle s'établissait donc à 113 M \$

Si on la décortique rapidement :

La dette à la charge des contribuables est de 90,2 M \$, dont 70 M \$ est chargé à l'ensemble des citoyens.

La dette des organismes contrôlés (La société de développement de Saint-Eustache (SODESE) et l'Association du sport et du plein air (ASPA), s'établit à 22,8 M \$.

Elle est applicable au financement des infrastructures suivantes : Le Carrefour institutionnel, le Complexe multisport et le Complexe aquatique.

À noter que le Complexe multisport et le Carrefour institutionnel génèrent des revenus qui autofinancent entièrement le paiement de leur dette.

Dans le contexte actuel, nous avons pour orientation de garder l'équilibre entre l'objectif de baisser la dette et celui de maintenir nos infrastructures en bon état. Ce faisant, nous évitons de transférer le fardeau aux générations suivantes.

Notre optique est de garder un sain contrôle sur la dette et de nous en servir comme levier, pour assurer notre développement et notre croissance.

Cependant, nous respectons strictement notre espace financier, c'est-à-dire que nous n'empruntons pas davantage chaque année que nous ne remboursions.

Une façon responsable d'agir, qui assure de garder le fardeau des contribuables dans les limites de la capacité de payer.

D'ailleurs, à ce chapitre, les données financières du MAMOT indiquent clairement que l'endettement total net par unité d'évaluation à Saint-Eustache se situe dans une très bonne moyenne par rapport aux villes de taille comparables.

Avant d'en venir aux de taxation pour l'année à venir, je vais vous entretenir du nouveau rôle d'évaluation 2019-2020-2021, qui vient d'être déposé.

Ce nouveau rôle établit la valeur foncière globale à 5 401 226 400 \$.

C'est donc dire que le patrimoine individuel et collectif des Eustachois s'est apprécié de près de 300 M \$ depuis le dernier rôle, et de 2,4 milliards \$ depuis 2009, soit une augmentation de 80 % en 10 ans.

Ce nouveau rôle établit la valeur moyenne d'une propriété résidentielle à 273 230 \$, une hausse de 12 813 \$ ou de 4,92 % par rapport au précédent.

Notre priorité a été de limiter l'augmentation du compte de taxes en deçà du taux d'inflation, en nous basant sur une inflation réelle plutôt que sur une prévision.

Nous préférons nous fier à des résultats avérés, soit ceux de l'IPC Montréal, qui était de 1,80 % en octobre 2018.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer que l'augmentation du compte de taxes d'une maison unifamiliale de valeur moyenne n'excédera pas 1,69 % en 2019.

Pour la maison de valeur moyenne, on parle ici d'une différence de 44 \$, par rapport au compte de taxes précédent.

Globalement, plus de la moitié des contribuables eustachois verront leur augmentation limitée à 1,69 % ou moins.

Nous avons aussi veillé à ce que les taux de taxes pour les secteurs commerciaux et industriels demeurent très compétitifs.

C'est pourquoi qu'en 2019, ils sont révisés et connaîtront une baisse, pour se fixer à 1,9785 \$

TAUX DE TAXES

Résidentiel	.6474
+ 6 logements	.6621
Agricole	.6474
Terrains vagues desservis	1.2714
Commercial	1.9785
Industriel	1.9785

Au chapitre des taxes de services, je n'ai que de bonnes nouvelles pour tous, puisqu'elles demeureront inchangées en 2019.

Elles demeurent donc aux tarifs suivants :

TAXES DE SERVICES

Aqueduc	156 \$
Égout :	181 \$
Déchets :	199\$
Transport	181\$.

Comme par les années précédentes, les propriétaires d'immeubles à logements seront heureux d'apprendre qu'en ce qui a trait à la taxe sur le transport, nous maintenons la mesure établie, à savoir une pleine tarification appliquée pour la première unité de logement, et une tarification réduite de moitié pour les autres unités.

Avant de terminer sur ce chapitre, je voudrais cependant ajouter ceci.

On ne se le cachera pas, ceux qui sont le plus durement touchés par l'augmentation des valeurs, ce sont les contribuables du secteur agricole. Les terres agricoles se sont en effet considérablement appréciées depuis le dernier rôle, avec des variations se situant en moyenne à 20,56 %. Les terres agricoles avec résidence voient de leur côté l'augmentation se situer en moyenne à 15,8 %.

Nous espérons fortement que le nouveau gouvernement respectera ses promesses et qu'il ajustera la compensation financière aux producteurs agricoles en fonction d'amoindrir l'impact de cette hausse des valeurs foncières.

J'ai d'ailleurs déjà fait part de mes préoccupations à cet égard à notre député. Et le conseil a adopté lundi une résolution unanime à l'effet de demander au Gouvernement du Québec d'adopter des mesures compensatoires adéquates dès le prochain budget.

C'est sa responsabilité. Il s'était d'ailleurs engagé en campagne électorale à remplacer l'actuel programme de crédit de taxes foncières par un autre programme, plus efficace. Un engagement réitéré la semaine dernière par le ministre lui-même, devant les producteurs réunis en congrès

Si le gouvernement ne va pas de l'avant, nous étudierions comment nous pourrions pallier à cette différence, dans la mesure de nos capacités, et en demeurant équitables envers l'ensemble de nos concitoyens.

Nous allons donc suivre ce dossier très près, en espérant un dénouement satisfaisant dans les prochains mois.

Abordons maintenant le chapitre des projets à venir.

Pour une ville plus verte, nous avons de grands projets pour 2019.

Dont celui d'instaurer, dès septembre 2019, la collecte des matières organiques.

Cette première phase d'implantation vise les maisons unifamiliales et tous les immeubles résidentiels de 8 logements et moins.

Chaque résidence de Saint-Eustache sera ainsi équipée d'un bac brun.

Nous sommes très confiants que les Eustachois adopteront rapidement cette nouvelle habitude, comme ils l'ont fait pour les matières recyclables.

Nous allons accompagner les citoyens dans ce changement, et les informer amplement. Une campagne exhaustive est prévue.

Par ailleurs, cette année, nous allons aussi définir la vocation du parc nature avec les citoyens, dans le cadre du processus de consultation que nous avons entrepris.

Vous savez que nous avons acquis ce terrain de 66 hectares pour la somme de 1,6 M \$.

L'annonce officielle en sera faite très bientôt, mais je suis heureux de vous apprendre dès aujourd'hui qu'une subvention de 1,05 M \$ vient de nous être attribuée, financée à parts égales par la Communauté métropolitaine de Montréal et le Gouvernement du Québec

Toujours en matière d'environnement, deux autres projets majeurs.

D'abord, nous allons allouer des sommes importantes à la plantation d'arbres, qui sera doublée par rapport aux années précédentes.

Un autre projet favorisera la mobilité durable. En effet, notre nouveau plan directeur du réseau cyclable prévoit des prolongements de pistes, des raccordements cohérents, bref, un réseau cyclable amélioré et sécurisé.

Nous poursuivrons l'implantation de bornes pour véhicules électriques, avec l'installation d'une nouvelle borne à la mairie. Les statistiques d'utilisation de nos bornes existantes démontrent à quel point elles répondent à une demande croissante.

Nous entendons également inclure dans notre règlement d'urbanisme de nouvelles normes prévoyant l'installation de prise pour véhicule électrique dans tout nouveau bâtiment.

Par ailleurs, nous allons faire l'acquisition d'une voiture électrique, en conformité avec notre décision de remplacer systématiquement les automobiles de la flotte parvenues en fin de vie utile par des modèles électriques.

Le programme de subvention pour l'achat ou la location de couches lavables est aussi reconduit en 2019.

Passons donc aux immobilisations prévues pour 2019, dont les investissements totaux s'élèvent à 13,4 M \$.

En voici les principaux faits saillants :

1,1 M \$ sera consacré à une ambitieuse remise en état de nos plateaux sportifs extérieurs et de nos aires de jeu dans les parcs, de même qu'à l'amélioration du réseau cyclable.

3,2 \$ seront dévolus aux bâtiments. Et parlant de bâtiment, vous savez que la construction de notre nouvelle caserne d'incendie avance rondement. Son inauguration est prévue en juillet.

Et finalement, 7,1 M \$ seront investis dans le renouvellement et le maintien en bon état de nos infrastructures.

Parmi les projets d'infrastructures, nous espérons bien sûr poursuivre en 2019 le réaménagement du boulevard Industriel.

Cependant, à l'heure actuelle, nous ne savons pas encore si nous pourrions effectuer les travaux dans le prochain tronçon situé au sud de la rue Poirier. Cela dépendra de la décision du ministère des Transports de procéder ou non cette année à la réfection du pont.

Par ailleurs, le réaménagement du Vieux-Saint-Eustache va se poursuivre. Et c'est en 2019 que le vrai visage de l'artère va se dessiner, et que la rue Saint-Eustache va devenir un véritable espace partagé. Attrayant, et pratique en plus.

Une fois la transformation physique terminée, en 2020, le cœur touristique, culturel et institutionnel de Saint-Eustache va connaître un nouvel essor. Et je suis convaincu qu'il sera spectaculaire.

En termes de projets, il y en a plusieurs sur la table pour 2019.

Dont la prolongation de la saison du marché public, qui connaît un succès qui dépasse toutes les prévisions les plus optimistes, avec quelque 35 000 visiteurs lors de la saison 2018.

La saison du marché public 2019 débutera donc le dernier samedi de juin, pour se terminer le dernier samedi de septembre.

Une décision qui plaira assurément à la clientèle, aux producteurs agricoles et aux maraichers.

Un autre projet emballant et très novateur est sur la table, celui de créer environ 8 fermes-écoles sur une terre agricole de 10 hectares, qui était comprise dans la transaction du parc nature.

Nous sommes certains que cet incubateur, axé sur des principes de culture écologique, constituera un terreau fertile pour faire émerger des agriculteurs de la nouvelle génération.

Le marché public pourrait d'ailleurs être une vitrine idéale pour la mise en marché de leurs produits.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs campagnes de sensibilisation seront mises œuvre ou poursuivies en 2019.

Dont une campagne visant à sensibiliser au civisme dans les sports et une autre axée sur la sécurité aux abords des chantiers.

La campagne relative à la sécurité aux traverses piétonnières se poursuivra en 2019, avec un nouveau volet s'adressant aux piétons.

Souvenons-nous qu'en 2018, le premier volet. En 2018, cette campagne s'adressait aux automobilistes. En 2019, elle visera les piétons.

Au chapitre de la participation citoyenne et de la démocratie, nous allons mettre en place le premier budget participatif de l'histoire de notre ville.

En quelques mots, les citoyens vont réfléchir sur des projets répondant aux besoins de la collectivité, à la suite de quoi ils soumettront des propositions.

La Ville analysera les propositions et retiendra les projets réalisables et répondant aux critères établis. Les citoyens votent ensuite pour les propositions de leur choix.

La Ville inclura dans le budget 2020 le ou les projets ayant reçu le plus de votes.

A travers cette façon de faire, nous visons à créer une nouvelle dynamique de collaboration entre les citoyens, les élus et l'administration municipale, et à favoriser la transparence.

Nous allons également consulter les citoyens sur d'autres questions d'importance, notamment dans le cadre de l'élaboration des futures politique de consultation publique et politique animalière. Nous voulons en faire des modèles du genre, dont pourront s'inspirer les autres municipalités.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous allons aussi poursuivre les consultations concernant la vocation du parc nature. Celles-ci prendront la forme d'ateliers de travail.

En 2019, nous irons aussi à votre rencontre, dans vos quartiers, pour échanger sur les questions qui vous concernent.

La formule des « Rencontre avec le maire et les élus » remplaceront la tenue des séances itinérantes du conseil, plus rigides dans la forme et permettant moins d'échanges conviviaux. Nous avons hâte de vous y rencontrer. Une première se tiendra dès le printemps prochain.

En circulation, pour contrer le problème de vitesse, nous poursuivons le plan établi. Des sommes seront donc affectées pour du marquage au sol, pour la pose de balises, et pour la pose de panneaux électroniques affichant la vitesse. Pour plus de sécurité, nous allons également installer des clignotants au DEL à plusieurs traverses piétonnières.

Au chapitre de la culture, du loisir et du communautaire, vu l'engouement suscité par la présence du piano public sur la rue Saint-Eustache, nous allons installer un deuxième piano public sur la Promenade Paul-Sauvé.

Nous espérons toujours aménager le sentier de patin sur la rivière. Mais comme vous le savez, nous sommes toujours à la merci des caprices du climat. D'année en année, il devient de plus en plus difficile de prévoir la durée de la saison de patinage sur la rivière.

Nous allons donc travailler en parallèle à aménager à nouveau un autre sentier de patin, dans le parc du Manoir Globensky, qui sera agrémenté par la présence d'une roulotte et pour lequel nous allons affecter de la surveillance.

Le lieu est d'ailleurs l'endroit rêvé pour y créer de la féerie hivernale. En plus du sentier de patin, attendez-vous à y voir des illuminations et une glissade pour enfants.

Notre objectif est de faire en sorte que le parc hivernal soit un lieu de rendez-vous accessible bien avant et après la tenue de la Fête des neiges. À condition bien sûr que les conditions climatiques s'y prêtent.

Abordons enfin le chapitre du développement économique.

2018 aura été une année record, puisqu'au 31 décembre, nous aurons dépassé le chiffre impressionnant de 112 M \$ en valeurs de permis.

Le plus beau de l'affaire, c'est que Saint-Eustache possède encore un fort potentiel de développement.

Nous l'avons encore accru au printemps dernier, en concluant une entente avec le propriétaire de l'Autodrome.

Nous sommes présentement en démarches auprès de diverses instances, avec l'appui de l'UPA, pour que soit changé le zonage de ce vaste espace, afin de permettre des usages industriels légers. Si tout va comme prévu, nous aurons à vous faire part d'une excellente nouvelle en milieu d'année.

Mais notre grand projet de l'année à venir, demeure, vous l'aurez deviné, le développement de l'Innoparc Albatros.

En à peine 4 ans, 5 nouvelles entreprises et un centre de formation professionnelle s'y sont installées, générant plus de 44 M\$ en investissements privés. Déjà, quelque 170 emplois y ont été créés.

Il est également intéressant de souligner qu'une cohorte de plus de 350 étudiants fréquente aujourd'hui le Centre de formation professionnelle, qui formera la main-d'œuvre qualifiée de demain, dans des métiers en demande.

Le succès d'Albatros ne se dément pas, vous allez le constater, puisque j'ai le grand plaisir de vous annoncer en primeur que nous avons conclu des ententes avec trois entreprises, soit Guimond Construction, Jessar inc. et AP & C, une filiale de G.E. Additive, pour la vente de trois terrains totalisant près de 700 000 pieds carrés.

La suite s'annonce aussi très prometteuse. Je ne peux rien vous dévoiler de très précis, mais pour tout de suite, je peux vous dire que nous avons d'autres projets extrêmement intéressants en perspective, aussi prometteurs en termes d'investissements et de création d'emploi.

Ceci m'amène à vous annoncer avec fierté, et beaucoup plus tôt que prévu, le développement de la phase 2 de l'Innoparc, laquelle représente quelque 1,2 millions de pieds carrés pour y accueillir de nouvelles entreprises de pointe.

Les travaux d'infrastructures ont déjà débuté et je suis heureux de vous dire que la Phase 2 sera desservie dès juillet 2019.

Ceci conclut la présentation de nos orientations pour l'année 2019.

On peut dire que tous les indicateurs sont au vert pour une période de croissance soutenue.

Et une ville en croissance est une ville qui avance.

Notre objectif ? Continuer d'avancer.

Avec vous à nos côtés.

Je ne veux pas vous quitter sans vous adresser à toutes et à tous mes vœux de fin de saison. Je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes en compagnie de vos proches et une année 2019 à la hauteur de toutes vos espérances.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée !